

**Zeitschrift:** Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée  
**Herausgeber:** Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée  
**Band:** - (1972)  
**Heft:** 16

**Artikel:** La linguistique appliquée : interprétations et pratiques diverses  
**Autor:** Corder, S.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-977890>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La linguistique appliquée: interprétations et pratiques diverses\*

### Chapitre I

#### *a) Introduction*

Dans les quatre derniers siècles, on a vu les sciences naturelles, puis ce que nous appelons maintenant les sciences sociales se dégager progressivement du domaine de la philosophie, après avoir rejeté les principes a priori et les explications logiques qui s'y rattachent, pour fonder la connaissance sur l'observation ou l'expérience. Le développement ultérieur de chaque branche scientifique a été marqué par une division de plus en plus nette entre d'une part les études descriptives théoriques et d'autre part les études appliquées, d'où la dichotomie moderne science pure – science appliquée. La linguistique n'a pas fait exception. Elle s'est fragmentée, surtout au cours de ce siècle, en trois aspects, selon qu'elle cherchait à élaborer une théorie générale de la structure du langage (linguistique théorique), à décrire les langues naturelles (linguistique descriptive), ou à expliquer le développement historique des langues (linguistique historique). Simultanément, on peut observer une séparation entre ces disciplines et celles qui se consacrent à des tâches pratiques comme l'enseignement des langues, la traduction, les études littéraires. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, on trouvait des linguistes qui portaient à peu près le même intérêt à tous ces aspects de la linguistique. On peut même dire que jusqu'à une période récente les linguistes se fixaient un but didactique dont la meilleure définition est peut-être "l'art de parler et d'écrire correctement" que la grande grammaire de Port-Royal se propose d'enseigner. En 1932 encore, l'Académie française s'était donné pour tâche dans le dictionnaire et dans la grammaire de la langue française "de constater et d'enregistrer le bon usage . . ., de le défendre contre toutes les causes de corruption, telles que l'envahissement des mots étrangers, des termes techniques, de l'argot ou de ces locutions barbares qu'on voit surgir au jour le jour, au gré des besoins plus ou moins réels du commerce, de l'industrie, des sports, de la publicité, etc. . .". Il suffit d'énumérer des noms comme ceux de Bally (1899), Vietor (1886), Sweet (1899) et plus récemment Bloomfield (1942) et Nida (1950) pour montrer que les travaux de linguistique n'étaient pas jugés incompatibles avec le souci des problèmes pratiques posés par l'enseignement des langues.

\* Cet article est la traduction française d'un rapport commandité par le Comité de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe. Nous remercions l'auteur ainsi que cet organisme de nous avoir aimablement autorisé à le reproduire ici.

En réalité, c'est seulement depuis quelques dizaines d'années que la nette distinction entre la théorie et la description, d'une part, et l'application, de l'autre, si caractéristique des sciences naturelles, a fait son apparition en linguistique et que les linguistes se sont beaucoup intéressés aux buts et à la signification philosophique et scientifique de leur discipline. En vérité, des titres comme *Introduction to Theoretical Linguistics* (Lyons), *Topics in the Theory of Generative Grammar* et *Aspects of the Theory of Syntax* (Chomsky), *An Integrated Theory of Linguistic Descriptions* (Katz et Postal), etc., auraient été presque dénués de sens il y a 40 ans, alors que les linguistes les plus éminents donnaient encore pour couronnement à l'oeuvre de leur vie des livres intitulés simplement *Le langage* (Bloomfield 1933, Jespersen 1922, Sapir 1921, Vendryes 1923).

Tandis que s'accroissait la dichotomie entre les études théoriques et les études descriptives de la structure du langage, il se créait dans le domaine de la psychologie et de la sociologie des champs d'étude particuliers où le langage était traité comme un phénomène psychologique et sociologique. Ces recherches, comparées aux études linguistiques structurales plus anciennes et parvenues à un développement plus avancé, en sont encore à un stade assez élémentaire, ce qui traduit peut-être un retard encore plus sensible des études théoriques dans les disciplines dont elles sont issues. Mais déjà se sont constitués en marge de la linguistique deux domaines d'études assez cohérents: la psycholinguistique et la sociolinguistique, pour lesquels on dispose d'un choix de plus en plus grand d'ouvrages descriptifs expérimentaux et théoriques.

Les sciences s'étant dégagées de la philosophie et divisées ultérieurement en deux branches: les sciences pures et les sciences appliquées, les philosophes ont créé un secteur où ils examinent l'état et la valeur des connaissances et des méthodes scientifiques. Au cours des dernières années, les linguistes ont eux aussi beaucoup étudié le contenu de leur discipline et ses buts. Ces études ont nécessairement des répercussions sur les activités des spécialistes de linguistique appliquée qui s'interrogent sur la valeur de leurs théories.

L'impulsion donnée aux études appliquées naît du besoin qu'on éprouve dans un domaine donné d'activités pratiques d'améliorer le rendement de ces activités en agissant sur le coût, le temps de travail ou la qualité. Bien entendu, ce besoin se fait surtout sentir dans le commerce et l'industrie, mais aussi dans d'autres disciplines sociales telles que l'enseignement ou la médecine. Bien d'autres domaines intéressant le langage sont soumis à cette pression depuis quelques années: les communications, l'informatique, la psychiatrie et, bien entendu, l'enseignement des langues par exemple. La plupart ont reçu des subventions massives de l'Etat, des sociétés à but non lucratif et de l'industrie pour promouvoir la recherche et le développement

des techniques, des méthodes, des matériels, etc. Dans le domaine de l'enseignement des langues pendant et depuis la guerre de 1939/45, on observe dans le monde entier une rapide augmentation du nombre des langues enseignées et du nombre de personnes qui les apprennent. Pendant la même période les raisons d'étudier les langues se sont multipliées et il est donc devenu nécessaire de mieux préciser les nécessités linguistiques, psychologiques et fonctionnelles de cet apprentissage. Il n'est pas surprenant que ce soit à ceux qui étudient la nature du langage, c'est-à-dire aux linguistes, que les pouvoirs publics et les autorités pédagogiques aient recouru. On peut se demander si ces linguistes, étant donné le type de connaissances qu'ils possédaient, étaient en mesure de répondre à ce qu'on attendait d'eux (Saporta 1966).

Le fractionnement de plus en plus net des études linguistiques entre, d'une part, les spéculations théoriques sur les propriétés structurales du langage et, d'autre part, la recherche des solutions à de nombreux problèmes pratiques de langage et, en particulier, d'enseignement des langues, est donc le cadre où s'est développé cet ensemble d'activités qui reçut le nom de "linguistique appliquée". Celle-ci devait faire la liaison entre les professeurs de langues et les théoriciens séparés par un fossé qui allait s'élargissant. Evidemment, ce décalage entre les études linguistiques et l'enseignement des langues s'est manifesté à des époques et à des degrés différents selon les pays. La dénomination "linguistique appliquée" a d'abord été adoptée dans les pays où ce décalage était le plus net et où la nécessité d'améliorer et de développer l'enseignement des langues se faisait le plus sentir. Elle s'est généralement répandue au fur et à mesure que s'intensifiaient et s'amplifiaient les études linguistiques théoriques.

Toutefois, on constate qu'en même temps ceux qui se consacrent à des études situées à mi-chemin entre la linguistique et l'enseignement des langues répugnent à préciser la nature du lien entre ces deux disciplines, à aborder ce sujet ou à s'engager en prenant position par écrit. Les raisons de cette attitude peuvent donner matière à réflexion. On peut penser, étant donné la nouveauté de ce champ d'étude, qu'il est prématuré de vouloir en préciser les contours et qu'il vaut mieux attendre que ces contours se dessinent tout naturellement en temps opportun. Après tout, du fait même qu'ils ne sont pas explicites, les termes "*linguistique*" et "*appliquée*" donnent peut-être une bonne idée de ce champ d'étude. Toutefois, on peut aussi estimer que le mot "*linguistique*" est trop vague, d'abord parce que cette discipline évolue très vite et ensuite parce qu'elle est assez désordonnée. En fin de compte, il n'y a donc peut-être pas lieu pour le moment de hasarder une définition qui risquerait de faire surgir de nombreuses différences d'interprétation sur les tâches qui incombent à cette discipline et de semer la discorde chez les

linguistes, ce qui compromettrait le soutien financier et moral dont elle aura besoin.

Le meilleur moyen de procurer à une nouvelle discipline une position stable dans le monde académique est la coopération entre ceux qui la pratiquent et la création d'associations professionnelles sur un plan national puis international. La création de ces associations nécessite une définition de leur champ d'intérêt et d'activité, qui devra être imposée à leurs membres.

### *b) Nécessité de définir la linguistique appliquée*

Les associations professionnelles ont besoin d'objectifs bien définis pour obtenir une reconnaissance et une situation légales. Les statuts d'une association lui permettent d'appliquer des critères d'admission, c'est-à-dire d'exclure les personnes ne pouvant faire la preuve de leurs connaissances ou de leur compétence dans la matière considérée ou d'attirer ceux qui marquent de l'intérêt pour les objectifs de l'association ou attendent de leur adhésion un profit académique ou professionnel. Dans certains cas, il faut être membre d'une association professionnelle pour pouvoir exercer une profession et profiter de ses avantages (par exemple, exercer la profession de psychologue en Grande-Bretagne, c'est être membre de la Psychological Association of Great Britain). Ces puissantes associations doivent choisir leurs membres selon des critères très précis qui sont définis dans leurs statuts. En outre, elles exercent une grande influence sur les établissements qui préparent à la profession qu'elles représentent. Elles contribuent ainsi à définir le contenu de leur champ d'étude. Il y a donc avantage à définir une profession, car il est difficile d'obtenir la reconnaissance académique qui précisément donne droit à des facilités d'étude et de recherche. Cette reconnaissance est également nécessaire pour obtenir des crédits de l'Etat et d'autres organes officiels en vue de recherches dans une discipline nouvelle.

Tout nouveau champ d'activités est issu d'une discipline existante et reconnue avant son organisation professionnelle et sa société savante. Il arrive un moment où le nouveau champ d'activités prend une extension telle qu'il se trouve à l'étroit dans la discipline dont il est issu. Il importe alors de le définir et de le délimiter pour éviter les conflits et les chevauchements.

Enfin, l'apparition d'une nouvelle discipline donne lieu à des publications auxquelles il convient d'assurer des débouchés. En effet, les éditeurs veulent être certains qu'elles répondent à un besoin universitaire et ils veulent aussi connaître de façon assez précise les limites et la structure de la nouvelle discipline avant de lancer des revues ou des collections nouvelles.

c) *Différentes manières possibles d'envisager une définition de la linguistique appliquée*

On peut aborder la définition de la *linguistique appliquée* sous quatre angles différents. La *première* définition, que je pourrais appeler *logico-sémantique*, décrit le contenu de cette discipline par une combinaison des mots "*linguistique*" et "*appliquée*". La valeur de cette définition dépend évidemment de ce qu'on entend par *linguistique* et du ou des champs d'application qu'on lui attribue. On a vu que pour le moment l'accord ne s'est pas fait sur une définition de la *linguistique*. On y voit quelquefois au sens large "l'étude scientifique du langage", ce qui inclurait les études sociolinguistiques et psycholinguistiques et la théorie et la description linguistiques "structurales". On peut aussi la définir au sens étroit comme une linguistique "structurale" ou "théorique". Quant au champ d'application, certains le restreignent à l'enseignement des langues et d'autres l'étendent à tous les domaines pratiques où le langage joue un rôle.

On peut aussi voir dans l'expression "*linguistique appliquée*" un néologisme dont le sens ne découle pas de ses composants (comme c'est le cas pour "laboratoire de langues"). Dans ce cas, cette expression doit se définir en termes propres. C'est d'ailleurs là un phénomène fréquent en sémantique: l'adjonction d'un nouveau terme modifie le sens de tous les termes de l'expression. Ainsi l'expression "linguistique appliquée" modifie le sens de "linguistique". Dans la mesure où la structure sémantique reflète la structure du monde non linguistique, cette démarche trouve une certaine justification puisque, comme je l'ai indiqué, les linguistes ont modifié et, dans une certaine mesure, restreint le champ de leurs activités, créant ainsi des vides qui ont été comblés par les spécialistes de la linguistique appliquée.

La seconde possibilité consiste à définir la *linguistique appliquée* en fonction des *activités* des spécialistes de cette science. Par exemple, on dira que si ces spécialistes font de la linguistique contrastive, la linguistique contrastive fait partie de la linguistique appliquée. La difficulté, c'est qu'il faut alors savoir ce qu'on entend par spécialiste de la linguistique appliquée. Les linguistes rencontrent le même genre de difficulté quand ils s'efforcent de définir une langue: par exemple, l'anglais est la langue parlée par les personnes qui se disent ou qu'on dit anglophones. Cette définition, en fonction des activités, laisse dans le vague les fins et les moyens. On peut exercer une activité de diverses manières en partant d'hypothèses théoriques explicites ou implicites assez différentes, mais en visant un même but. Dans quelle mesure s'agit-il alors de la "même" activité? La comparaison des langues est une tâche qui aboutit à un certain résultat, mais ses méthodes et ses objectifs peuvent différer. Elle peut être au service de la théorie linguistique ou

contribuer à la production de matériels destinés à l'enseignement des langues.

La troisième possibilité est une *définition* qu'on pourrait appeler *statutaire*. Elle ressortit à la sémantique juridique. Nombre d'associations professionnelles nationales et internationales s'intéressent au langage pris dans son sens large, par exemple pour la linguistique, le Comité international permanent des Linguistes; pour l'enseignement, la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes; pour la traduction, l'Association internationale des traducteurs; pour le traitement automatique des informations linguistiques, l'International Organisation of Computational Linguistics; pour la linguistique appliquée, l'Association internationale de linguistique appliquée; pour la thérapie du langage, l'Association internationale de logopédie et de phoniatry ou leurs homologues au niveau national ou encore des associations n'ayant pas d'équivalent international, par exemple l'association des ingénieurs des télécommunications, etc. On peut examiner les statuts de ces organisations, comme nous l'avons déjà suggéré, mais aussi leurs actes, c'est-à-dire l'ordre du jour de leurs réunions et de leurs conférences, pour voir comment elles interprètent leurs statuts. Nous en arrivons alors à une autre définition des activités. Ainsi, la description des sujets admis au 11ème Congrès des linguistes s'accompagne de remarques comme celles-ci: "les sujets traités par d'autres congrès et organisations sont exclus . . . les documents portant sur les sujets suivants ne seront pas acceptés: traduction automatique, enseignement des langues, linguistique quantitative . . . documents purement descriptifs portant sur une langue ou un groupe de langues . . . applications pratiques de la linguistique, traduction." Et plus loin: "Sujets devant être traités en session plénière: universaux linguistiques, phonologie générative, traits sémantiques, sociolinguistique et évolution linguistique", etc. Un inventaire analogue des sujets admis à l'ordre du jour ou rejetés par d'autres associations peut donner une définition négative du domaine de la linguistique appliquée; on peut en effet distinguer d'une part les sujets traités par les associations dont le titre ne contient pas les mots "linguistique appliquée" et d'autre part les sujets choisis par une association comme l'A.I.L.A. On arrive à délimiter un champ d'étude en comparant les activités exercées par des associations s'intéressant à un domaine plus général.

## *d) Problèmes fondamentaux en linguistique appliquée*

### *1. Situation*

#### *(a) La linguistique appliquée et son lien de dépendance à l'égard de la linguistique*

Si l'on considère la linguistique, comme c'est généralement le cas, comme l'étude scientifique du langage, cette discipline ou ce champ d'étude est une science. Autrement dit, elle respecte les règles en vigueur pour l'établissement des preuves, se plie à la marche à suivre pour l'élaboration des hypothèses et des théories et procède par raisonnements logiques pour ses déductions. Elle tire de ses hypothèses des conclusions qu'elle vérifie par des expériences ou des observations, etc. Son but est d'expliquer et non pas seulement de décrire. Elle exige de la rigueur dans la démarche et parfois une objectivation pour la vérification des hypothèses. Que les théories linguistiques aient un champ d'application large ou étroit, elles visent toujours à tout expliquer dans ce champ. La linguistique peut rétrécir son domaine pour pouvoir lui appliquer une théorie satisfaisante. C'est incontestablement le cas de la linguistique théorique. Elle s'est délibérément bornée ces dernières années à vouloir expliquer la "compétence" linguistique (Chomsky 1965).

Il n'appartient certainement pas à une discipline théorique de résoudre des problèmes pratiques. Elle n'a de problèmes à résoudre que ses problèmes internes.

Les sciences appliquées, et notamment la linguistique appliquée, ne cherchent pas à expliquer. En ce sens la linguistique appliquée n'est donc pas une discipline théorique. C'est un ensemble de procédés ou de techniques (comme peut le suggérer le terme *application*) qui doivent permettre de résoudre les problèmes posés par des opérations ou des tâches pratiques quotidiennes de toute nature. Ces tâches quotidiennes sont précisément le point d'application de cette linguistique. Les spécialistes de la linguistique appliquée sont donc des utilisateurs ou des consommateurs de théories ou d'explications et non des créateurs ou des critiques de théories (sauf dans la mesure où celles-ci se révèlent impropres à la solution des problèmes!). Ils appliquent les théories à des données de différente nature, non pas pour les vérifier ou les améliorer comme le font les linguistes (bien qu'il leur arrive d'infirmer telle ou telle prévision ou hypothèse de linguistes), mais pour mieux exécuter les tâches de tous les jours. Leur matière n'est pas seulement le langage, mais les situations et les activités auxquelles ils appliquent les théories des linguistes. Ce qui caractérise les activités de la linguistique appliquée, c'est donc leur fond commun d'hypothèses théoriques et de

méthodes induites de ces hypothèses plutôt que leurs objectifs. Il est possible en effet d'atteindre ces objectifs sans s'appuyer sur un ensemble cohérent de principes ou d'hypothèses et en comptant simplement sur l'expérience personnelle que donne la pratique. Ainsi, un professeur de langue peut mettre au point un matériel pédagogique en tirant uniquement parti de son expérience personnelle de l'enseignement des langues. On ne peut pas dire qu'il fasse de la linguistique appliquée, mais il peut obtenir des résultats qui n'en soient pas moins intéressants. Un spécialiste de la linguistique appliquée peut aussi élaborer un ensemble de matériels pour l'enseignement des langues. Dans la mesure où, ce faisant, il se sert de ses connaissances linguistiques et de techniques linguistiques (par exemple description et comparaison), il fait de la linguistique appliquée.

*(b) La linguistique appliquée considérée comme englobant la linguistique*

On peut encore donner une autre interprétation de la linguistique appliquée. De même que la "linguistique théorique" applique la théorie, de même la linguistique appliquée peut être considérée comme une expérimentation "naturelle", sur une plus grande échelle, de l'application des théories linguistiques aux données complexes de l'emploi ou de l'acquisition d'une langue. Tel est le point de vue défendu par Culioli (1967): "Le domaine de la linguistique appliquée, c'est tout simplement l'application de la linguistique à un domaine donné. Il existe donc une théorie et une pratique de l'application de la linguistique à ce domaine, c'est-à-dire de l'articulation de deux domaines, l'un étant la linguistique, l'autre l'automatisme, l'enseignement ou la neuropsychologie. Il va sans dire que ce second domaine a ses propriétés et sa spécificité. Dans tous les cas, l'application fournit une vérification, un banc d'essai et permet la simulation. Simuler, c'est pouvoir expérimenter, c'est étudier, à travers les langues naturelles, le langage en action, c'est faire apparaître ce qui est dissimulé dans une organisation complexe, c'est s'évader du cercle magique du texte et du corpus, c'est poser une linguistique du langage à côté de la linguistique du texte. Il s'ensuit que la linguistique appliquée contribue à établir une théorie du langage et une théorie de l'analyse du langage. Par l'interaction de la théorie et de la pratique et par un effet de stimulation dont l'histoire des sciences donne de nombreux exemples, les acquis de la linguistique appliquée réagissent sur la linguistique "pure" qui devient plus "scientifique" (nous ne définirons pas ici ce qualificatif)."

Ce point de vue est une réponse positive à la question posée par Abraham (1970): "Ist angewandte, der Übergriff zu "theoretisch" in dem Sinne, dass die "Angewandte Sprachwissenschaft" Obermenge zur theoretischen Linguistik ist? "

## 2. *Champ d'application*

J'ai déjà indiqué qu'on pouvait définir la linguistique appliquée en fonction des activités de ceux qui se réclament d'elle. On pourrait ainsi énumérer une série d'activités et décider qu'elles délimitent le champ de la linguistique appliquée. Toutefois, on a vu qu'on s'engagerait là dans un cercle vicieux. D'ailleurs, ce n'est pas seulement le but de ces activités qui détermine s'il s'agit ou non de linguistique appliquée, ce sont aussi les hypothèses théoriques et les méthodes qu'elles utilisent. Ainsi, l'établissement d'un programme pédagogique peut relever ou non de la linguistique appliquée. Il n'en relève pas s'il ne tient pas compte des connaissances acquises par les linguistes et les spécialistes des disciplines voisines sur la nature du langage (et de la langue en question). On n'a pas défini la linguistique appliquée quand on a énuméré les objectifs des activités exercées en son nom. Il faut encore indiquer quels principes et quelles méthodes tirés de la linguistique elle utilise. Le champ de la linguistique appliquée comprend alors toute activité utilisant les principes théoriques de la linguistique et celles de ses méthodes qui ont un intérêt pratique.

## 3. *Structure*

Sans doute peut-on dresser une liste de pareilles activités reposant sur certains principes et certaines méthodes, mais c'est encore insuffisant pour définir la linguistique appliquée. Il doit bien exister un rapport logique entre ces activités puisque, par exemple, chacune d'elles exploite les résultats d'une activité antérieure. C'est ainsi qu'on ne peut comparer des langues avant qu'elles aient été décrites: la comparaison suppose la description. Cependant, on voit mal comment doter d'une structure cohérente et unique toute la linguistique appliquée puisque le rapport logique entre plusieurs activités dépend de la *direction* ou des objectifs de ces activités.

## 4. *Direction*

Par direction j'entends l'activité quotidienne pratique (comme l'enseignement d'une langue ou l'analyse stylistique de textes littéraires) à laquelle la linguistique appliquée s'intéresse pour débrouiller ou résoudre les problèmes. Il est vrai que certaines applications de la linguistique peuvent servir n'importe quel objectif (la description d'une langue par exemple), mais d'autres ne peuvent servir qu'un seul objectif (ainsi la préparation d'un

programme est sans intérêt pour la traduction automatique), cependant que certaines activités touchant au traitement automatique de l'information linguistique peuvent appartenir à ces deux catégories.

#### *e) Orientation théorique ou pratique*

Le mot *direction* peut toutefois être pris dans un autre sens. La linguistique appliquée a parfois été considérée comme une discipline "orientée vers les problèmes" s'opposant à une étude "orientée vers la théorie". Cela revient à confirmer qu'elle a pour objet de résoudre les problèmes d'une activité quotidienne ou, plus généralement, d'ordonner cette activité grâce aux acquis de la linguistique. La question se pose de savoir quel est le point de départ: une *théorie linguistique* ou un *problème à résoudre*. Autrement dit, faut-il, connaissant la solution, chercher le problème ou, connaissant le problème, chercher la solution? Comme O'Donnell l'a dit avec humour, s'agirait-il d'un traitement à la recherche d'une maladie?

Mais le problème est loin d'être simple. Reprenons une comparaison médicale. Beaucoup de maladies peuvent être guéries par des procédés qui ont été découverts par hasard ou par tâtonnements et dont l'efficacité n'a pas encore pu être expliquée. Parfois, le traitement est précédé d'une étude ou d'une analyse des caractéristiques physiologiques, anatomiques, étiologiques, etc., de la maladie et il est ensuite logiquement déduit des faits établis. Bon nombre des projets d'amélioration de l'enseignement des langues entrent dans la première catégorie. La linguistique appliquée se réclame de la deuxième catégorie. Ainsi, la linguistique appliquée consiste en partie à analyser les problèmes en tenant compte des connaissances théoriques. Les problèmes se posent différemment selon les théories car le problème change suivant l'optique. Donc, si l'on veut cesser de procéder par tâtonnements, il faut avoir des connaissances théoriques pour reconnaître les problèmes et prescrire les solutions. Par exemple, un des problèmes essentiels dans l'enseignement des langues est le choix du contenu de l'enseignement. Ce problème paraît assez simple à qui n'a pas de connaissances linguistiques, mais il est très complexe en réalité et sa solution dépend de l'angle théorique sous lequel on l'aborde, c'est-à-dire des notions linguistiques que l'élève pense acquérir. Un cours, par exemple, doit-il inculquer des automatismes, des éléments ou des fonctions du langage, une aptitude à s'exprimer, etc.?

En dernière analyse, la question est probablement philosophique: quelle position linguistique théorique faut-il adopter? C'est toute la difficulté de l'éclectisme. Le spécialiste de linguistique appliquée choisit-il l'orientation, le modèle théorique qu'il croit le meilleur ou adopte-t-il le modèle que le

linguiste juge le plus propre à expliquer les faits qu'il a établis? Ce problème pour lequel nous ne proposerons pas de solution, soulève la question de savoir si une théorie est adéquate, valable et utile. A ce sujet, voir Halliday (1964), Rosenbaum (1968), Mackey (1966). La validité d'une théorie linguistique doit être appréciée en fonction des buts de cette théorie et de ce qu'elle prétend expliquer. On détermine si une théorie est adéquate quant à ses applications en recourant à l'expérience, en examinant si elle permet de résoudre un problème pratique donné aussi bien ou mieux qu'une autre théorie. C'est en ce sens que la linguistique appliquée peut être considérée comme une expérimentation destinée à montrer l'aptitude des théories linguistiques à résoudre les problèmes pratiques. Il faut remarquer toutefois que, les buts de la linguistique et ceux de la linguistique appliquée n'étant pas nécessairement les mêmes, on ne peut pas faire de parallèle entre les critères de *validité* dans le cadre de la linguistique et les critères d'*utilité* dans son application. Une théorie qui peut être démontrée comme la plus adéquate dans un domaine linguistique donné, peut très bien n'avoir aucune valeur en linguistique appliquée. On observe aussi que certaines activités comme la comparaison des langues sont communes à la linguistique et à la linguistique appliquée. Mais chacune de ces disciplines a des objectifs différents et par conséquent des critères différents pour juger l'une de la validité et l'autre de l'utilité des résultats. Pour un examen général du rapport entre la théorie et l'application dans le domaine des grammaires pédagogiques, voir Roulet (1970), Saporta (1966), Arndt (1969).

#### *f) Sujet et objet des applications de la linguistique*

L'application d'une science est orientée vers la solution de problèmes pratiques ou plus généralement vers la conception et la planification de projets. Jusqu'à présent, mes exemples ont été empruntés à l'enseignement des langues. Il existe évidemment bien d'autres domaines d'activités pratiques dont l'élément central ou un élément important est le langage, mais l'enseignement est incontestablement celui qui occupe la plus grande place dans la collectivité et dans l'économie. Il n'est pas surprenant par conséquent que "la linguistique appliquée" en soit venue à s'occuper essentiellement de ce champ d'activités particulier. En outre, l'imprécision du terme "linguistique" a conduit à une interprétation plus ou moins large de la linguistique appliquée. De ce fait, tout débat sur la "linguistique appliquée" se heurte à l'imprécision de chacun de ces deux termes. *Qu'est-ce qui est appliqué et à quoi?* Il n'existe pas de réponse simple à cette question. L'appellation "linguistique théorique" est de plus en plus usitée, non par opposition à la

“linguistique appliquée” (cf. l’opposition traditionnelle entre “pure” et “appliquée”), mais par opposition à des termes tels que “sociolinguistique” et “psycholinguistique” (linguistique historique, linguistique comparative). Elle remplace l’ancienne dénomination “linguistique générale”. On rencontre aussi maintenant les termes “sciences linguistiques” ou “macro-linguistique” couvrant toutes les études scientifiques, théoriques et descriptives sur le langage (Hill 1957). La linguistique théorique s’intéresse surtout aujourd’hui à la structure du langage. Ainsi, pour déterminer le sujet et l’objet des applications de la linguistique, on peut choisir la micro-approche ou la macro-approche (Lyons 1968). Dans la mesure où la macro-approche donne un plus vaste éventail de connaissances sur le langage, on pourrait penser qu’on augmente l’utilité de la linguistique appliquée (c’est-à-dire la nature et le nombre de problèmes qu’elle peut aider à résoudre) en adoptant une telle interprétation de la “linguistique”. Même dans la sphère de la micro-linguistique il y a, on l’a vu, des différences d’interprétation considérables au sujet de la structure du langage et des buts de la théorie linguistique. A ce propos, voir Chomsky (1965) et une récente étude d’Abraham (1970) touchant la linguistique appliquée.

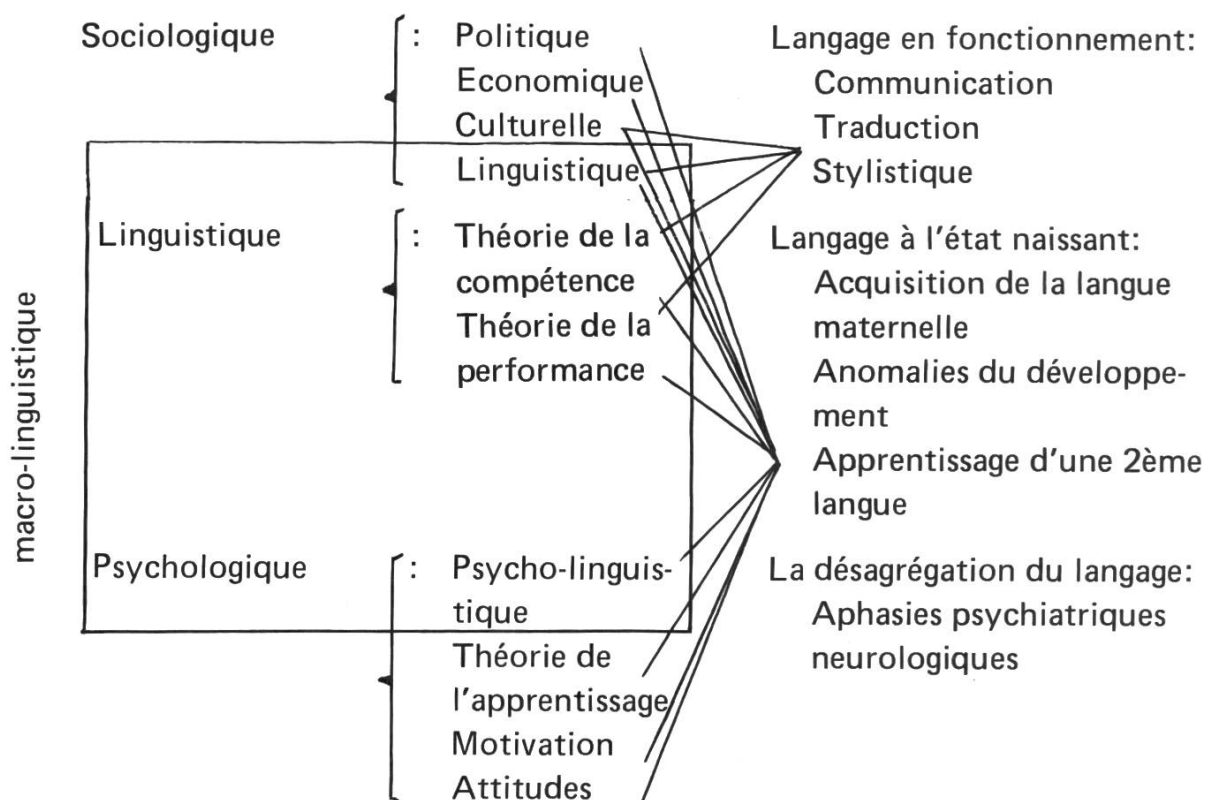
Si l’on considère maintenant le champ d’application de la linguistique, on peut tenter, à la suite de Jakobson et Halle (1956), de distinguer trois grandes catégories: *“le langage à l’état naissant”*, *“le langage en fonctionnement”* et *“le langage en dissolution”*. La première catégorie comprend des questions telles que l’acquisition du langage par l’enfant, les anomalies du développement, la rééducation des sourds et l’apprentissage d’une deuxième langue; la seconde catégorie comprend la traduction, la technique des communications, les études stylistiques et l’interprétation; la troisième catégorie, enfin, comprend l’aphasie et les troubles psychiatriques. Cette énumération est évidemment loin d’être exhaustive. D’autre part, comme toutes les activités pratiques, aucune de celles dont il s’agit ici ne peut être considérée comme exclusivement consacrée au langage et les problèmes qui se posent dans ces domaines ne peuvent pas non plus être résolus uniquement à partir de principes linguistiques, même au sens le plus large. Ainsi, dans le domaine de l’enseignement des langues par exemple, beaucoup de problèmes ont un caractère politique ou économique. Quant à ceux qui sont de nature linguistique, on ne les résout pas en s’appuyant seulement sur une théorie des propriétés structurales du langage.

Nous sommes donc amenés à conclure que le rapport entre les termes “linguistique” et “appliquée” n’est pas un rapport bilatéral entre la linguistique et un seul domaine d’activité, mais un rapport multilatéral.

Cette idée peut être représentée par un diagramme très simplifié.

## THEORIE

## CHAMP D'ACTIVITES



En conclusion, la linguistique appliquée peut être définie comme un ensemble structuré d'activités ou de procédures qui orientent les connaissances fournies par les études scientifiques du langage vers les problèmes posés par une activité pratique quotidienne. La suite de la présente étude sera consacrée à un examen plus détaillé de l'application de la linguistique à l'enseignement des langues, compte tenu des réflexions générales de ce premier chapitre.

## Chapitre II

### La linguistique appliquée et l'enseignement des langues

#### *a) La place de la linguistique appliquée dans l'enseignement des langues*

La programmation ou la mise en route d'un enseignement de langues pose des problèmes qui sont loin de pouvoir être tous résolus à l'aide des connaissances, des principes ou des méthodes issus de l'étude scientifique du langage. Dans certains domaines, les prises de décision échappent entièrement à la compétence du spécialiste de linguistique appliquée. Il suffit de quelques

exemples pour le démontrer. La décision initiale *d'enseigner ou non* des langues dans une collectivité donnée ne fait entrer en ligne de compte aucun principe linguistique. Elle s'inspire de considérations pédagogiques, politiques et économiques. Quand la décision d'enseigner des langues a été prise, il faut déterminer à qui, c'est-à-dire à quelle portion de la collectivité ou de la population scolaire, s'adressera cet enseignement, et c'est aussi une décision d'ordre politique et économique, de même que le choix de la ou des langues à enseigner. A ce moment toutefois, des considérations linguistiques commencent à entrer en jeu. La question de la facilité ou de la difficulté relative de l'apprentissage d'une langue donnée peut influencer le choix. Ici la linguistique peut jouer un rôle, bien que ce soit encore sans aucun doute des considérations politiques et économiques qui priment. De même, à propos de l'âge auquel doit débiter l'enseignement d'une langue, bien que les facteurs d'ordre politique, éducatif et économique soient encore prépondérants, le spécialiste de psycholinguistique a son mot à dire. Quand la langue à enseigner, la catégorie d'élèves et l'âge où l'enseignement sera abordé ont été déterminés, il se pose des problèmes touchant le choix du contenu, l'organisation et la présentation de l'enseignement qui relèvent dans une très large mesure de la linguistique.

Cette brève entrée en matière montre *premièrement* que les problèmes de planification dans l'enseignement des langues sont complexes et hétérogènes et que beaucoup ne font pas entrer en jeu des principes ou des connaissances pouvant d'une façon ou d'une autre être considérés comme tirés de la linguistique. *Deuxièmement*, on constate que la planification et les prises de décision se situent à différents niveaux de la hiérarchie administrative: à l'échelon du gouvernement, du ministère, du système scolaire, de l'école, de la section et de la classe. D'une façon générale, la linguistique appliquée joue un rôle au niveau intermédiaire, c'est-à-dire au niveau du système scolaire et de l'école, plutôt qu'au niveau du ministère ou de la classe. *Troisièmement*, toute décision peut faire intervenir divers principes contradictoires. Par exemple, il peut être économiquement et politiquement souhaitable d'enseigner une langue jugée "difficile" par le linguiste et exigeant une plus grande dépense de temps et un plus gros effort de formation pédagogique qu'une autre langue.

La linguistique appliquée entre en scène au moment où on a déjà décidé si on enseignerait une langue, à qui on l'enseignerait et quelle langue on enseignerait. Elle se préoccupe principalement du contenu et des méthodes de l'enseignement dont on ramène souvent les problèmes à la *sélection*, à la *progression* et à la *présentation* du matériel linguistique. Cette interprétation suppose que les activités de la linguistique appliquée sont structurées puisqu'on ne peut évidemment enchaîner des éléments ni choisir une méthode pour les présenter si ces éléments n'ont pas été sélectionnés.

## *b) La structure de la linguistique appliquée dans l'enseignement des langues*

Nous avons déjà suggéré au chapitre I que la linguistique appliquée était une série structurée d'activités reliées par un rapport logique. Nous avons aussi indiqué que cette structure était déterminée par la *direction* de l'application, bien que certaines activités comme la description des langues puissent trouver leur place dans tous les domaines de la linguistique appliquée. D'autre part, nous avons noté que la linguistique appliquée à l'enseignement des langues est un domaine restreint où l'on discerne une structure logique. Il faut se garder d'en déduire qu'il existe une solution générale unique pour tous les aspects de l'enseignement des langues. Il y a une solution pour chaque situation. Toutefois, les problèmes à résoudre et les décisions à prendre forment plusieurs catégories. Ainsi, la linguistique appliquée est constituée par un ensemble d'activités reliées logiquement et que j'appellerai les "*ordres d'application*". Chacun de ces ordres contribue à la solution générale des problèmes de *contenu*, de *progression* et de *présentation*. En général, les deux premières opérations définissent le programme d'un cours et la troisième sélectionne le *matériel pédagogique*.

Ces ordres d'application présentent trois grandes caractéristiques: (a) à mesure qu'on passe de l'un à l'autre, on se rapproche du but, de l'application; (b) à chaque niveau de la hiérarchie des opérations, un plus large éventail de principes théoriques entre en jeu; (c) donc les ordres d'application les plus élevés sont les plus directement liés à la théorie linguistique (effet rétroactif, validation).

## *c) Ordres d'application de la linguistique à l'enseignement des langues*

1. *Le premier ordre d'application* (ou application primaire) est celui de la *description*.

Il est commun à toutes les applications de la linguistique. Il est indispensable de posséder la description d'une langue pour pouvoir mener à bien n'importe quelle tâche où le langage joue un rôle.

La description des langues est évidemment une activité à laquelle se consacrent les spécialistes de la linguistique purement théorique. Mais leur souci est de vérifier leur théorie et non pas d'informer ou d'instruire les profanes. Leur rôle consiste à étudier la nature du langage et non pas à rendre compte de façon complète d'une langue donnée (cf. ordre du jour du CIPL). On a vu au chapitre I que, dans le passé, les grandes grammaires savantes visaient à instruire, à informer, à corriger et à aider le profane. Il n'est donc

pas surprenant que depuis un demi-siècle, la distinction se faisant de plus en plus nette entre la linguistique théorique et la linguistique descriptive, on soit frappé par l'absence de descriptions érudites et complètes de langues connues s'appuyant sur des principes théoriques modernes.

Mais même au niveau de cet ordre d'application, les structures linguistiques théoriques ne sont pas seules à entrer en ligne de compte. La linguistique théorique met à notre disposition les catégories et les rapports propres à expliquer la structure d'une langue, mais elle n'apporte aucun critère permettant de dire ce qu'est une langue. Elle peut décrire les données *qu'elle reçoit*, mais ne peut déterminer les principes selon lesquels ces données sont choisies. La théorie linguistique ne fournit aucun critère pour définir une langue ou pour établir la distinction entre une langue et une autre ou entre des dialectes ou même des parlers. Elle peut seulement faire la distinction entre les données linguistiques et les autres. C'est à la sociolinguistique qu'il appartient de déterminer ce qu'est une langue ou un dialecte, c'est-à-dire quelles sont les données qui entrent dans la description d'une *langue* (Ferguson/Gumperz 1960).

On voit que, même au niveau du premier ordre d'application, la sociolinguistique entre en jeu.

La linguistique descriptive apparaît ainsi comme une activité appliquée répondant à la question suivante: étant donné un ensemble de faits dégagés par la sociolinguistique, à l'aide de l'appareil théorique qui lui est propre, d'une langue, d'un dialecte ou d'un parler, quelles sont les caractéristiques structurales de cette langue, de ce dialecte ou de ce parler?

Le résultat de ce premier ordre d'application est une description plus ou moins complète de la langue, des dialectes ou des parlers pouvant avoir un intérêt dans un enseignement donné. Il s'agit de décrire *au moins* la langue ou les langues maternelles des élèves, mais aussi les autres langues ou dialectes connus des élèves ainsi que la langue cible. L'enseignement d'une langue doit pouvoir compter sur le premier ordre d'application pour obtenir un certain nombre de descriptions.

Pour établir un programme, il faut choisir parmi les éléments de la langue. Il est à noter ici qu'actuellement nous ne possédons de description complète ou exhaustive d'aucune langue. D'ailleurs, il existe théoriquement un nombre infini de façons de décrire une langue (Chomsky 1965).

La linguistique appliquée a un problème à la fois philosophique et pratique à résoudre pour choisir tel ou tel type de description et décider de la signification à donner aux "éléments" d'une langue.

2. *Deuxième ordre d'application.* Les activités relevant de cet ordre d'application ont pour objet de sélectionner les éléments d'une langue qu'il convient d'inscrire au programme d'un enseignement donné. Ces activités

dépendent des résultats obtenus avec le premier ordre d'application, c'est-à-dire des descriptions de langues, de dialectes et de parlers. Elles ne se fondent pas exclusivement sur des principes tirés de la linguistique théorique, c'est-à-dire sur des théories socio- et psycholinguistiques. Elles ont toutes un aspect comparatif et ont, comme je l'ai dit, un but sélectif.

La comparaison des langues relève aussi de la linguistique théorique. Mais de même que les caractéristiques du langage ne l'intéressent que dans la mesure où elles mettent en lumière la nature du langage en général (c'est-à-dire montrent la validité de ses théories), elle compare les langues pour montrer non pas leurs différences mais, dans le cadre de sa recherche des universaux, leurs ressemblances, c'est-à-dire ce qui est commun à toutes les langues. Il en va exactement de même pour la grammaire comparée, qui se propose de faire apparaître les relations génétiques entre des groupes de langues et de tenter finalement la reconstitution d'un proto-langage sur la base des caractéristiques communes à toutes les langues.

La linguistique appliquée a un autre objet. Elle se préoccupe autant sinon davantage de déterminer les différences entre les langues, les dialectes et les parlers. Il peut s'agir de différences qualitatives, c'est-à-dire portant sur les règles, les structures, les formes, ou quantitatives, c'est-à-dire portant sur les fréquences d'apparition des mêmes éléments, formes, structures, etc. La linguistique appliquée cherche une réponse à la question: que faut-il enseigner à une personne parlant une langue X qui étudie une langue Y? Quand les langues X et Y ont les mêmes aspects qualitatifs ou quantitatifs, il n'y a rien à enseigner. Ce sont les différences qui suggèrent le contenu du programme d'études. Cette activité est souvent appelée *linguistique contrastive* ou *linguistique comparative appliquée* (cf. Nickel & Wagner 1968 et les publications du Centre for Applied Linguistics, Washington).

Une activité relevant de la linguistique appliquée étroitement liée à l'activité précédente est *l'analyse comparative des fautes commises par les élèves*. Elle a trois objectifs:

- a) Elle corrobore les constatations des études linguistiques contrastives: en effet, quand une règle ou une catégorie diffère dans les langues X et Y, une personne parlant la langue X éprouve des difficultés et fait donc des fautes en apprenant la langue Y (notion tirée de la théorie psycholinguistique du transfert linguistique). Si ce phénomène accompagne n'importe quelle situation d'apprentissage d'une langue, il confirme la constatation de la linguistique contrastive (cf. Nickel 1970).
- b) L'étude des fautes permet de construire ce que Selinker (1969) a appelé l'"interlangue" des élèves, c'est-à-dire le système linguistique qu'ils utilisent à ce stade de leur apprentissage. En comparant le système

linguistique de l'élève et celui de la langue cible, on peut déterminer ce qui lui reste à apprendre (Stevens 1969).

- c) L'étude des fautes est l'une des méthodes employées par la psycholinguistique pour étudier le processus d'apprentissage des langues, c'est-à-dire qu'elle se préoccupe de confirmer ou d'infirmer la théorie du transfert et renseigne sur le cheminement de la pensée d'un élève découvrant les règles, etc., de la langue cible (Corder 1967/1971).

La troisième activité du deuxième ordre d'application est ce qu'on peut appeler la *comparaison stylistique générale*. Celle-ci a pour objet de déterminer les caractéristiques stylistiques des différents dialectes, parlers, registres et styles d'une langue. Il est évident qu'il s'agit d'un champ de coopération sociolinguistique important dans la mesure où la détermination des faits permettant d'établir ces comparaisons (rôle et situation sociale des intéressés, langues-mères, dialectes, etc.) est une question d'ordre sociologique. La distinction entre les registres, les parlers et les styles peut, on l'a vu, être qualitative ou quantitative. Pour les différences quantitatives, la comparaison donne une liste d'éléments linguistiques de fréquence inégale. Selon le but de l'apprentissage d'une langue, on peut attribuer un coefficient différent d'utilité (centralité/fréquence) aux éléments sélectionnés pour le programme d'études. Il est clair que cette recherche linguistique appliquée fait aussi partie de la statistique linguistique.

*3. Troisième ordre d'application:* Le troisième ordre d'application se distingue du deuxième ordre d'application non seulement parce qu'il repose nécessairement sur ce deuxième ordre, mais aussi parce qu'il est marqué et même dominé par des considérations socio- et psycholinguistiques. Les activités du troisième ordre, répétons-le, ont trait à la progression et à la présentation des données établies par les deux premiers.

L'essentiel des activités du troisième ordre est la conception des *programmes*. Il ne s'agit pas tant ici de déterminer le *contenu* de l'enseignement que de choisir un ordre de présentation (ou de progression) du matériel choisi. Il est douteux que les théories linguistiques sur les structures jouent un grand rôle dans ce processus. Si logique que soit la structure d'un programme, elle n'est pas dérivée de la théorie linguistique. Le matériel linguistique choisi pour l'enseignement peut être groupé et mis en ordre selon plusieurs critères psychologiques, sociologiques ou sémantiques, par exemple selon certaines conceptions de l'aptitude linguistique, certaines fonctions du langage ou certains domaines sémantiques ou expérimentaux. Dans tous les cas, les décisions en la matière sont étroitement liées aux caractéristiques et aux objectifs du groupe pour lequel le programme est conçu, à ses motivations, à ses intentions, à son âge moyen et à ses besoins sociaux.

Quels que soient les critères adoptés pour structurer le programme (il s'agit habituellement d'une combinaison de plusieurs critères), ce programme est exprimé nécessairement en *termes linguistiques*, c'est-à-dire en un ensemble d'éléments linguistiques ordonnés conformément aux résultats des activités du deuxième ordre d'application.

C'est d'après les données et la structure du programme qu'on choisit le matériel pédagogique. Manuels, matériel de travaux pratiques ou de révision, laboratoire de langues ou livres, tout le matériel pédagogique concrétise le programme. C'est le moyen par lequel on enseignera à l'élève les éléments linguistiques qui ont été choisis. On s'est peu à peu rendu compte au cours de ce siècle qu'il fallait présenter différemment les éléments d'une langue selon les caractéristiques, les buts, l'âge, etc., des élèves. Les grandes grammaires didactiques dont nous avons parlé au chapitre I n'avaient aucune orientation précise. Les *grammaires pédagogiques* (appellation qui nous paraît applicable à n'importe quelle forme de matériel pédagogique) sont adaptées à l'élève et à son but. Le mode de présentation des éléments linguistiques que l'élève doit apprendre et employer est déterminé par la partie de la théorie psycholinguistique qui étudie le processus d'apprentissage d'une deuxième langue. La théorie linguistique détermine les faits de langue; la théorie psychologique rend compte de la façon dont ces faits sont appris.

On a vu qu'il existe une infinité de possibilités pour décrire une langue. Il y a donc aussi une infinité de possibilités pour présenter ces descriptions à l'élève. C'est à la linguistique appliquée qu'il incombe de désigner la méthode qui convient le mieux à tel ou tel ensemble d'élèves. Elle y parvient par la recherche empirique, qui implique nécessairement le recours à des *tests*.

#### *d) Les tests: la linguistique appliquée en tant que champ d'expérience*

J'ai émis au chapitre I l'idée que l'application de la linguistique à un champ d'activités pouvait être considérée comme une expérimentation. La linguistique appliquée, s'inspirant des théories que lui proposent les sciences linguistiques (la macrolinguistique), affirme que les élèves, ayant des caractéristiques intellectuelles et sociales différentes, apprennent plus ou moins facilement selon la nature, la structure, la présentation et l'usage du matériel pédagogique. Il faut donc procéder à des tests pour vérifier le bien-fondé de cette affirmation (Carroll 1968).

Bien entendu, les tests ont aussi une valeur pratique pour mesurer ce que l'élève sait ou ne sait pas ou ce qu'il a ou n'a pas retenu du programme. Ils sont normalement exigés par les autorités pédagogiques à de nombreuses fins administratives, mais c'est là une autre fonction des tests.

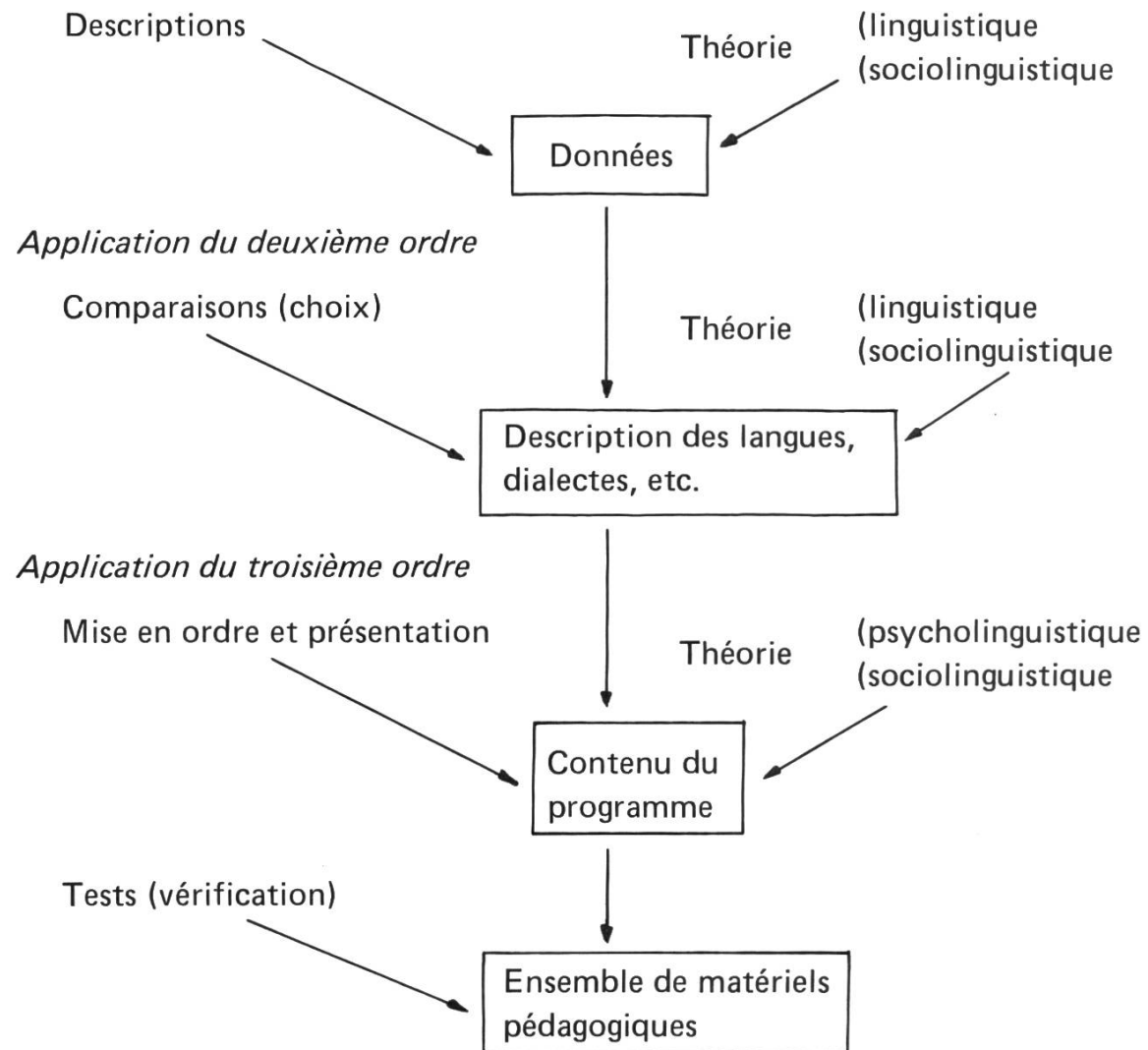
La mise au point des tests relève de la linguistique appliquée. Elle suppose bien entendu les applications du 1er et du 2ème ordre, elle s'appuie sur une théorie psychologique et psycholinguistique et constitue une branche de la psychologie appliquée (psychométrie). On ne peut évidemment prétendre que la linguistique appliquée soit une activité à base scientifique que si elle a les moyens de mesurer son efficacité ou vérifier ses hypothèses. En ce sens, les tests constituent une activité centrale de la linguistique appliquée, sans laquelle toutes les autres activités n'auraient qu'une valeur subjective.

*e) Résumé: La linguistique appliquée dans l'enseignement des langues*

L'application de la linguistique à l'enseignement des langues a pour but d'améliorer cet enseignement en toutes circonstances en organisant l'enseignement compte tenu des découvertes scientifiques sur la nature du langage et sur la façon dont l'individu et la société l'assimilent et l'emploient. Les travaux systématiques de la linguistique appliquée dans ce domaine fournissent, pour toute espèce d'enseignement, un programme et un ensemble cohérent d'auxiliaires pédagogiques dont la valeur est confirmée par une série de tests.

L'ordre de ces travaux est tel que le résultat de l'un est le point de départ de l'autre. A chaque ordre d'application, un ensemble différent de principes théoriques entre en jeu. C'est ce que montre le diagramme suivant:

### *Application du premier ordre*



## **CONCLUSIONS**

La linguistique appliquée est un ensemble hétérogène d'activités dont le seul point commun est l'exploitation des découvertes scientifiques sur le langage pour la solution des problèmes et la programmation dans des sphères d'activités disparates où le langage joue un rôle essentiel ou important. Certaines de ces activités appliquées servent tous les objectifs (par exemple la description), d'autres n'en servent que quelques-uns (par exemple le traitement automatique de l'information linguistique) ou même un seul (par exemple l'élaboration des programmes d'enseignement). L'enseignement de la deuxième langue est de tous ces objectifs le plus important du point de vue économique et social et les organisations ou associations s'occupant de linguistique appliquée sont en général très favorables à cette activité. Il n'est

donc probablement pas réaliste de vouloir ranger dans un même groupe professionnel tous ceux qui appliquent la linguistique aux questions pratiques. Il vaudrait peut-être mieux qu'il y ait une association professionnelle spéciale pour chaque domaine d'applications, par exemple pour la médecine, les communications, la pédagogie. Toutefois, en attendant que les spécialistes ressentent le besoin d'une organisation propre à leur spécialité, l'intérêt commun pour la linguistique peut être un lien suffisant pour justifier une association unique.

Université d'Edimbourg  
Département de linguistique

S.P. Corder

### BIBLIOGRAPHIE

- Abraham, W. (1970): *Kompetenz & Mittelwertgrammatik zur Taxonomie der Angewandten Sprachwissenschaften*, in *Lingua* 25/4.
- Arndt (1969): *Wissenschaftliche Grammatik und pädagogische Grammatik*, in *Neusprachliche Mitteilungen* 2.
- Bally, P. (1899): *La méthode directe de l'enseignement des langues*, Paris.
- Bloomfield, L. (1933): *Language*, New York.
- Bloomfield, L. (1942): *Outline Guide for the Practical Study of Foreign Languages*, Baltimore.
- Carroll, J.B. (1968): *The Psychology of Language Testing*. IL Daries: Language Testing Symposium. Londres.
- Chomsky, N. (1965): *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge Mass.
- Corder, S.P. (1967): *The Significance of Learners' Errors*, in *IRAL* 5.
- Corder, S.P. (1971): *Idiosyncratic Dialects and Error Analysis*, in *IRAL* 9.
- Culioli, A. (1967): Chapitre I. Intervention C dans *Les théories linguistiques et leurs applications*, Conseil de l'Europe, page 60.
- Ferguson & Gumperz (1960): *Introduction to Linguistic Diversity in S.E. Asia*, in *IJAL* 26/3.
- Halliday, M.H.K. (1964): *Syntax and the Consumer*, in *Georgetown Monograph* 17, 11–18.
- Hill, A. (1958): *Introduction to Linguistic Structures*, New York.
- Jakobson & Halle (1956): *Fundamentals of Language*, La Haye.
- Jespersen, O. (1904): *Sprogundervisning*, Copenhagen.
- Jespersen, O. (1922): *Language*, Londres.
- Lyons, J. (1968): *The Scientific Study of Language*, Edimbourg.
- Mackey, W.F. (1968): *Applied linguistics, its meaning and use*, in *ELT* 20/3.
- Nida, E. (1950): *Learning a Foreign Language*, New York.
- Nickel & Wagner (1968): *Contrastive Linguistics and Language Teaching*, in *IRAL* 6, 233–255.
- Nickel, G. (1970): *Grundsätzliches zur Fehleranalyse* in *PAKS-Arbeitsbericht* 5, 1–33.
- Rosenbaum, P.S. (1965): *On the Role of Linguistics in Language Teaching*, in *Harvard Educational Review* 35, 332–348.
- Roulet, E. (1970): *Les modèles de grammaire et leurs applications à l'enseignement des langues vivantes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- Sapir, E. (1920): *Language*, New York.
- Saporta, S. (1966): *Applied Linguistics and Generative Grammar*, in Valdman, *Trends in Language Teaching*, New York.

- Selinker, L. (1969): *Language Transfer*, in *General Linguistics* 9/2.  
 Strevens, P. (1969): *Two Ways of Looking at Error Analysis*, Paper presented at GAL Meeting, Stuttgart.  
 Sweet, H. (1899): *The Practical Study of Languages*, Londres.  
 Vendryes, J. (1923): *Le Langage*, Paris.  
 Vietor, W. (1886): *Der Sprachunterricht muss umkehren*, Heilbronn.

## Semantics and the Teaching of Vocabulary

(Some reflections after the CILA 5 course at Neuchâtel, October 1971)

1. *General principles*: If we may admit that “the place for both phonetics and linguistics is *behind* the teacher”<sup>1</sup> (i.e. not in front of the class) and that we must distinguish between “learning a language” and “learning *about* a language”<sup>2</sup> nevertheless it must also be pointed out that *applied linguistics* – with pedagogy as one of its branches – can only exist if the science of *general descriptive linguistics* itself exists. If general linguistics has not been developed to a satisfactory level, then it is in no fit state to be applied to anything! The only trouble is that we, as teachers, cannot afford to wait till the linguistic sciences have produced an accurate account of language and language acquisition. We’re forced to compromise and make do with approximate theories and empirical methods.

Concerning traditional grammar and semantics in language teaching as opposed to the linguistic analyses being developed nowadays, I myself would agree wholeheartedly with the comment that “perhaps the only relevant question is: does it work? Of course it works. So do candles, but we nevertheless use electric light . . . we cannot hope to teach languages successfully on the scale required in the world today if we continue to display them in the candlelight of last century’s linguistics”<sup>3</sup>.

While large sections of modern linguistic theories and descriptions are still useless to us pedagogues, since, for a learner, “there is little value in being presented with a collection of features observed from the lips (or pens) of natives: he wants to be told which features to learn”<sup>4</sup>, I would agree that “It is not for their prescriptivism as such that the older teaching grammars stand condemned . . . it is for the fact that their prescriptions have not been based

- 1) M.A.K. Halliday, Angus McIntosh and Peter Strevens: *The Linguistic Sciences and Language Teaching*, Longman’s Linguistic Library, p. 187.
- 2) M.A.K. Halliday etc., *op.cit.*, p. 183.
- 3) M.A.K. Halliday etc., *op.cit.*, p. 155.
- 4) Randolph Quirk: *Essays on the English Language Medieval and Modern*, Longmans’ Linguistic Library, p. 109.